

Type: 2 Mangroves et vasières de l'Iracoubo au Sinnamary

n° régional: 00050000
n° national: 030020025

Résumé des modifications proposées

Création Désinscription Type Dénomination Contour Compléments d'informations

Descriptif des modifications:

La ZNIEFF de type II "Mangrove de la Counamama et du Sinnamary" a été renommée "Mangroves et vasières de l'Iracoubo au Sinnamary".

Elle englobe désormais l'ensemble du complexe côtier lié à la dynamique littorale entre la zone d'érosion au niveau de l'embouchure de l'Iracoubo et la zone d'accrétion sédimentaire du fleuve Iracoubo.

Les délimitations sont également ré-ajustées au niveau du Pripris Yiyi (à la limite avec les marais) et des savanes au sud. La base cartographique PROCLAM a été utilisée afin de prendre en compte le trait de côte le plus récent connu.

Sources cartographiques:

La cartographie de cette ZNIEFF a été révisée sur la base du scan25 (IGN) et de l'occupation des sols 2008 (ONF, 2010) pour ses limites Sud et la base de données PROCLAM (IRD, 2009) pour la limite Nord extrêmement mobile.

Se reporter aux pages suivantes de l'atlas cartographique :

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 3

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 4

Localisation

Relations type I/II

1 - Lac Pouldo

Superficie

11310,92 ha

Communes

Iracoubo
Sinnamary

Altitude(s)

De 0m à 2m

Commentaire général

La ZNIEFF des Mangroves et vasières de l'Iracoubo au Sinnamary (Type II) est constituée d'un écosystème de vasières et de mangroves de front de mer qui forment ici une unité fonctionnelle indissociable mais en constante évolution.

La mangrove est une forêt inondée par l'océan à chaque marée haute, presque exclusivement composée de Palétuviers blancs (*Avicennia germinans*). Sa présence est étroitement liée au déplacement des bancs de vase d'est en ouest le long du rivage, entraînés par le courant équatorial, lui-même engendré par les alizés. La morphologie et la physionomie de la mangrove varient donc en fonction des phénomènes d'accrétion et d'érosion liés au déplacement du banc de vase.

La zone est en 2012 constituée par une mangrove adulte subissant par endroit l'érosion marine, tandis que d'autres secteurs sont dans une dynamique de sédimentation avec une colonisation des vasières par le palétuvier pionnier *Laguncularia racemosa*.

Quelques plantes déterminantes sont recensées dans cette ZNIEFF comme *Tabebuia fluviatilis* (Bignoniaceae) et *Crenea maritima* (Lythraceae).

Dans la zone de balancement des marées, la vasière constitue des zones de nourrissage et de reposoirs importantes pour les oiseaux notamment les Limicoles qui retirent de cet écosystème très productif, l'énergie nécessaire à la mue et à l'accumulation pré-migratoire de dépôts lipidiques, lesquels sont indispensables à leur longue migration. La Guyane accueille ainsi plusieurs centaines de milliers de ces oiseaux représentant plus de 30 espèces : Gravelots, Pluviers, Limnodromes, Bécasseaux, Chevaliers, Courlis et notamment plus de 20% des effectifs néarctiques du Bécasseau semipalmé (*Calidris pusilla*). De nombreuses autres espèces exploitent également les ressources alimentaires de ces zones d'eaux peu profondes, en particulier les Ardeidés littoraux et autres grands échassiers : la Grande Aigrette (*Egretta alba*), l'Aigrette neigeuse (*Egretta thula*), l'Aigrette tricolore (*Egretta tricolor*), l'Aigrette bleue (*Egretta caerulea*), le Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*), l'Ibis rouge (*Eudocimus ruber*), ainsi que certains Laridés migrateurs tels le spectaculaire Bec-en-ciseaux, Rynchops niger et différentes Sternes.

Signalons qu'il existe également dans cette ZNIEFF une belle lagune longue de 1,5 à 2 km, et large de 500 m au moins, où s'est développé un peuplement de Palétuviers rouges (*Rhizophora* sp.) à raison de petits bosquets éparpillés dans l'étendue d'eau saumâtre. Cet habitat très particulier constitue une zone naturelle de première importance à l'échelle guyanaise pour la qualité des oiseaux qui s'y reproduisent. Plusieurs dizaines de couples de Spatules rosées (*Platalea ajaja*), Hérons cocoi (*Ardea cocoi*) et Anhingas d'Amérique (*Anhinga anhinga*) représentent à eux seuls une association unique dans la région au sein d'une colonie de reproduction. Une population de plusieurs dizaines de Gallinules poules-d'eau (*Gallinula chloropus*), nicheuse, est unique en Guyane. Le lamentein (*Trichechus manatus*) y est

également observé de façon régulière.

La partie ouest de la mangrove de la ZNIEFF a été acquise par le Conservatoire du Littoral, en continuité avec ses terrains de la Crique Yiyi.

Bilan des connaissances

Mammifères: Faible	Reptiles: Faible	Ptéridophytes: Faible	Champignons: Nul
Oiseaux: Faible	Insectes: Nul	Bryophytes: Nul	Algues: Nul
Amphibiens: Nul	Phanérogames: Faible	Lichens: Nul	Habitats: Faible
Poissons: Nul			

Critères de délimitation

La délimitation est basée sur les critères suivants :

- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Formations végétales, étages de végétation
- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

La ZNIEFF est limitée de la manière suivante :

W, N et E: A l'ouest, au nord et à l'est, la ZNIEFF est limitée par le rivage (limite des basses eaux). A l'ouest, la zone est délimitée par l'intersection entre le pont sur l'Iracoubo et la rive droite de ce cours d'eau (zone urbanisée exclue, point A). Elle remonte vers le nord jusqu'à la pointe d'accrétion de la rive droite de l'Iracoubo, longe la vasière puis la mangrove pour rejoindre l'embouchure du Sinnamary où la limite s'arrête à la jonction entre la rive gauche et la mangrove (point B).

S: La ZNIEFF suit la limite sud de la mangrove adulte, depuis la rive gauche du Sinnamary (point B) jusqu'à la rive droite de l'Iracoubo (point A).

Coordonnées des points mentionnés (WGS84, UTM 22 nord):
A (256004m; 606239m) - B (282748m; 597606m)

Compléments descriptifs

Typologie des milieux

Groupements de vases à *Spartina brasiliensis*
Jeunes mangroves
Mangroves - groupements halophiles sur vases
Mangroves à *Avicennia germinans*
Mangroves d'estuaire à *Euterpe oleracea*, *Pterocarpus officinalis*, *Bombax aquaticum*

Statuts de propriété

Domaine de l'état
Etablissement public
Propriété privée (personne physique)

Facteurs d'évolution

Pratiques liées aux loisirs
Sports et loisirs de plein-air (possible)
Pêche (possible)
Chasse (possible)

Géomorphologie

Estuaire, delta
Lagune
Rivière, fleuve

Mesures de protection

Conventions internationales
Convention de RAMSAR (zones humides)
Protections foncières
Terrain acquis par le Conservatoire de l'Espace Littoral
Zone ND du POS

Critères d'intérêt

Autres intérêts de la zone
Paysager
Intérêts fonctionnels
Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales
Intérêts patrimoniaux

Ecologique
Floristique
Oiseaux
Reptiles
Faunistique

Sources de données

Bibliographie: AUBLET2, 2001 - AUBLET2, février 2001.

Bibliographie: AUBLET2, 2001 - AUBLET2, juillet 2001.

Bibliographie: GASC J.P., 1990 - Les lézards de Guyane. Ed. Chabaud. 76 p., 50 photos couleurs.

Bibliographie: GEPOG, 2001 - Base de données Alapi. (2001)

Bibliographie: LE GRATIET G. & METRAILLER S., 1996 - Tortues continentales de Guyane française. Ed. PMS.

Bibliographie: Tostain O., 2007 - Etat de la population nicheuse d'Ibis rouge en Guyane

Collection: Base AUBLET2, Herbar de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013

Collection: Données association Kwata - 2010

Collection: GEPOG - Base de donnée Alapi

Informateur: Campagne de suivi et d'inventaire du Lamantin en Guyane, Kwata

Informateur: GEPOG - Faune-Guyane

Informateur: Studer Pascal / Jean-Jacques Vacquier

Informateur: Vincent Rufay - Biotope

Listes d'espèces au 23/12/2014

==> Nombre espèces déterminantes: 36

/

Cissus spinosa Cambess.

Crenea maritima Aubl.

Crinum erubescens L. ex Sol.

Ludwigia torulosa (Arn.) H. Hara

Philodendron brevispathum Schott

Schistostemon sylvaticum

Tabebuia fluviatilis (Aubl.) DC.

Animalia/Aves

Ajaia ajaja

Amazona amazonica

Ardea cocoi

Buteogallus aequinoctialis

Cairina moschata

Calidris canutus

Calidris pusilla

Circus buffoni

Egretta caerulea

Egretta thula

Egretta tricolor

Eudocimus ruber

Gallinula chloropus

Gymnoderus foetidus

Heliornis fulica

Ixobrychus involucris

Mycteria americana

Nomonyx dominicus

Nycticorax nycticorax

Phalacrocorax brasilianus

Podilymbus podiceps

Porphyrio flavirostris

Rostrhamus hamatus

Rostrhamus sociabilis

Selenidera culik

Tringa flavipes

Tringa melanoleuca

Animalia/Mammalia

Trichechus manatus

Animalia/Reptilia

Caiman crocodilus

==> Nombre espèces non déterminantes: 16

Animalia/Aves

Calidris alba

Chlidonias niger

Fregata magnificens

Gelochelidon nilotica

Leucophaeus atricilla

Limnodromus griseus

Pandion haliaetus

Rallus longirostris

Rynchops niger

Sterna aculeata eurygnatha

Sterna hirundo

Sterna maxima

Tringa semipalmatus

Animalia/Mammalia

Lontra longicaudis

Procyon cancrivorus

Plantae/Equisetopsida

Ceratopteris thalictroides



----- Espèces déterminantes de ZNIEFF de type 1 - Lac Pouldo: 10

Animalia/Aves

Ajaia ajaja
Amazona amazonica
Ardea cocoi
Cairina moschata
Gallinula chloropus
Ixobrychus involucris
Mycteria americana
Phalacrocorax brasilianus
Podilymbus podiceps

Animalia/Reptilia

Caiman crocodilus